

INTEGRER DE NOUVEAUX COLLABORATEURS

PUBLICS CONCERNE

RRH – DRH – Manager – Formateur

OBJECTIFS

- Mettre à l'aise le salarié, lui donner toutes les clefs de la société
- Fidéliser les salariés
- Accroître la productivité des salariés

CONTENUS PEDAGOGIQUES

Intérêts d'une politique d'intégration

- Au niveau de l'entreprise
- Au niveau des salariés déjà en poste
- Au niveau du nouveau salarié

Mise en place de la politique d'intégration

- Fiche d'évaluation de la phase d'intégration
- Préparation de l'intégration du salarié avant sa prise de poste
- La chek-list du manager
- Phase d'accueil du salarié
- Les différents documents à remettre au salarié (livret d'accueil...)

L'accompagnement du salarié

- Le tuteur hiérarchique
- La parrain
- Le passage de relais
- Le parcours de découverte

Evaluation de la période d'intégration

- Période d'essai
- Longueur d'intégration selon le profil



DUREE
5 jours

NOMBRE DE PARTICIPANTS
5 à 8 Stagiaires maximum

TYPE DE FORMATION
Intra ou sur site

PRE REQUIS
Aucun

PRIX
Nous consulter

LES + DE LA FORMATION

- Intégration des objectifs de la Direction et de la problématique de l'entreprise
- Prise en compte de la fonction des stagiaires et des situations à gérer
- Prise en compte des documents et procédures de l'entreprise ou création de guides
- Perfectionnements possibles avec entraînements et coaching



Synergies Conseil

Synergies Conseil
Siège Social : 27, Bis Boulevard du Roi - 78000 VERSAILLES
Organisme de formation N° 11780569178

CONTACT
Stéphane DUTHILLEUL
06.67.77.26.52